



10 ans - clin d'oeil au passé et regard vers l'avenir

Avez-vous souvenir de vos dix ans ? Une année charnière où se mariaient assurance, curiosité, goût de relever des défis, et compréhension plus aiguisée du monde, avec ses réalités complexes et ses opportunités...



Marie-José Auclair, présidente, et
Mélanie Lelièvre, directrice générale

Corridor appalachien, qui fête ses dix ans, peut s'approprier cet état d'esprit. Au cours de cette première décennie, notre équipe a su démontrer à maintes reprises son expertise, tant au niveau de la science de la conservation que dans la mise en œuvre des étapes menant à la protection de terres privées. Notre organisme s'est démarqué en priorisant la concertation au travers de partenariats inspirants au niveau local, régional, national et international, qui ont su contribuer concrètement à l'avancement de notre mission. Les résultats sont d'ailleurs probants: la superficie de milieux naturels protégés en terres privées est passée de 400 ha en 2002 à plus de 10 500 ha en 2013 !

Ces résultats confirment toute la pertinence et la justesse de la vision mise de l'avant il y a dix ans. Ce qui ressort de façon marquante est la préoccupation grandissante de l'organisme de concilier la protection des écosystèmes avec les différents usages du milieu naturel; l'approche « cloche de verre » n'étant qu'un des éléments du vaste spectre des méthodes de conservation.

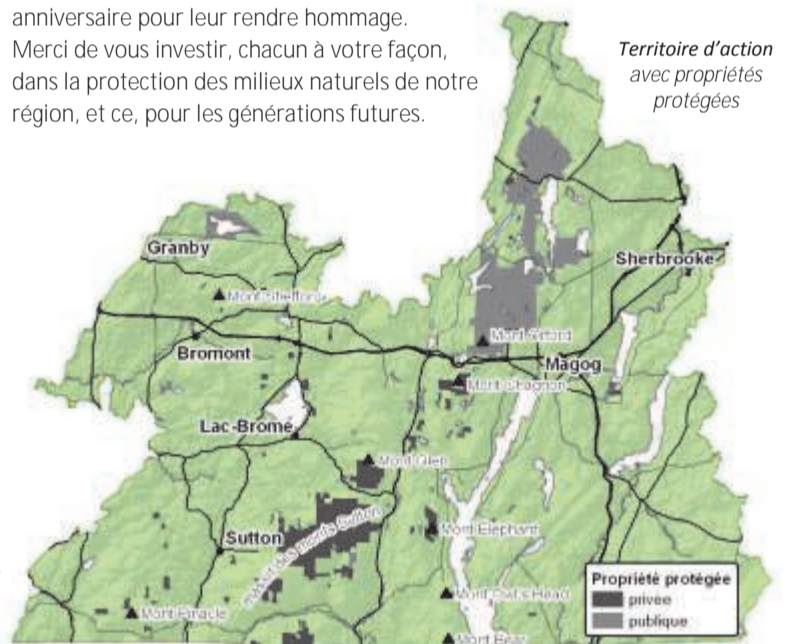
En ce sens, Corridor appalachien est fier d'avoir contribué au développement d'un nouvel outil de conservation permettant le maintien des activités forestières commerciales. Le succès de cette démarche, en plus de projets ambitieux tels la mise en valeur de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes

et la protection de la tortue des bois en milieu agricole, confirment qu'un équilibre est possible entre exploitation et protection.

En cette décennie de la biodiversité, nous pouvons nous réjouir des gains réalisés mais devons garder en tête les défis qui nous attendent: seul 6,5 % du territoire d'action est protégé, la connectivité entre les grands massifs forestiers n'est pas assurée et de nombreuses espèces sont toujours en situation précaire, alors que les Cantons-de-l'Est demeurent une région des plus convoitées.

En terminant, il est essentiel de mentionner l'apport inouï des partenaires au cours des dix dernières années; les propriétaires, membres affiliés, groupes nationaux et internationaux, les municipalités, bailleurs de fonds ainsi que les employés et bénévoles. Tous sont indispensables à la mise en œuvre de la stratégie de conservation de Corridor appalachien. Nous profitons de cet anniversaire pour leur rendre hommage.

Merci de vous investir, chacun à votre façon, dans la protection des milieux naturels de notre région, et ce, pour les générations futures.



Ne manquez pas la
prochaine édition de la RandONnée,
le 15 septembre 2013 !



La RandONnée Un grand pas pour la conservation

Le 14 octobre dernier, organismes de conservation, municipalités et amoureux de la nature étaient au rendez-vous: 200 marcheurs ont sillonné les forêts du Canton de Potton pour démontrer leur appui à Corridor appalachien et ses partenaires. Les magnifiques sentiers de la Fiducie foncière de la vallée Ruiter et Missiquoi Nord, l'accueil chaleureux et l'excellent dîner ont fait de la RandONnée un succès. Pour couronner le tout, nous avons amassé près de 70 000 \$. Le soutien de l'ensemble de la communauté est plus que jamais déterminant dans la poursuite de nos actions de conservation.

Jacques Marcoux, maire de Potton, mentionne que c'est à cette même communauté que reviennent les bénéfices de la conservation : « l'implication d'organismes qui œuvrent pour la protection de la nature s'accompagne de retombées positives pour la collectivité, et constitue, dans notre cas, une aide précieuse qui cadre avec le désir de conserver le caractère bucolique de Potton. »

Jérôme Dupras, bassiste des Cowboys fringants et président de la Fondation du même nom était du nombre; il ajoute qu'« il est de notre devoir de s'assurer que la cohabitation entre l'humain et la nature soit la plus harmonieuse possible et le travail de Corridor appalachien nous le rappelle chaque année. »

Nous remercions chaleureusement les randonneurs, bénévoles, donateurs, commanditaires, nos partenaires et les membres affiliés pour leur grande générosité.

LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

L'amour des Cantons : une histoire de famille

Robin Denman a toujours eu un lien très fort avec les Cantons-de-l'Est; la famille Rexford, celle de sa mère, est liée aux origines du hameau de Bolton-Sud, nommé Rexford Corner jusqu'aux années 1850. Élevé à Montréal, il passait ses étés chez les grands-parents, à Lac-Brome et aux abords du lac Memphrémagog. C'est dans les années 60, alors père de famille, qu'il acquiert une propriété dans la région. La famille passe donc ses fins de semaines à la campagne, pour continuer la tradition. Maintenant résidents de Toronto, M. Denman et sa femme voyagent moins, et comme ils ont toujours eu à cœur les trésors naturels de la région, ils ont fait don de leur joyau à Conservation des vallons de la Serpentine (CVS).

La propriété de 8 ha présente deux ruisseaux et plusieurs milieux humides. Lové entre deux propriétés protégées, ce terrain représente un maillon important dans la connectivité des milieux naturels du secteur. Ses peuplements forestiers feuillus et mixtes sont utilisés par de nombreux animaux dont l'original, un mammifère à grand domaine vital. De plus, l'herbier aquatique qui s'est développé autour de l'ancien étang de castor abrite des plantes intéressantes telles que l'utriculaire à bosse, une petite

herbacée aux tiges rampantes ou flottantes en situation précaire au Québec en raison de sa rareté.

Élise Lacroix, administratrice de CVS, continue de s'émerveiller sur « la différence que peut faire un petit groupe de voisins qui travaillent ensemble à la protection de leur environnement et à l'amélioration de la qualité de vie de toute une communauté. Le don de M. Denman vient renforcer cette notion que l'on est plus fort quand on se regroupe et qu'on se soutient les uns les autres ».

Ce projet de conservation a notamment bénéficié du soutien financier du gouvernement du Canada à travers le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril et d'Open Space Conservancy, Inc., un affilié d'Open Space Institute.



Propriété Denman - Étang créé par les castors

La fierté d'avoir « fait sa part »

« C'est en 2003 que nous sommes devenus propriétaires d'un terrain de 24 ha à Bolton-Est », nous livrent France Poisson et Michel Fontaine.

Quelque temps après, c'est avec une grande satisfaction que le couple constatait que Conservation de la nature Canada (CNC) avait protégé un grand terrain adjacent au leur. « Nous nous sommes davantage sensibilisés à la protection des milieux naturels. Comme tout le monde, nous constatons dans notre région l'ampleur des effets du développement immobilier sur les milieux naturels sensibles et l'urgence d'agir pour leur protection. »



Michel Fontaine, France Poisson et Françoise Bricault (CVS)

En donnant 8 ha de ce terrain à CVS en octobre 2012, France Poisson et Michel Fontaine ont permis de protéger une belle érablière à feuillus

tolérants, qui s'étend de part et d'autre de la limite avec la propriété de CNC. Le terrain comprend également une érablière rouge à résineux, habitat privilégié par la paruline du Canada, une espèce menacée au pays et recensée sur le terrain par les biologistes de Corridor appalachien. Les milieux humides qui ponctuent la propriété sont occupés par de nombreux oiseaux, amphibiens et insectes, et les petits ruisseaux qu'on y retrouve abritent la salamandre sombre du Nord, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

« Ce don augmente ainsi, avec les terrains protégés adjacents au nôtre, l'espace favorable à la protection de la faune et flore. Et nous en sommes fiers. »

Au cœur des vallons de la Serpentine



Salamandre sombre du nord

Depuis le printemps 2012, CVS peut ajouter à son territoire protégé à perpétuité une propriété de 34 ha située à Bolton-Est, au cœur du secteur initialement visé par les citoyens fondateurs de l'organisme. « C'est un des dossiers dont nous sommes très contents, puisqu'il vient consolider la conservation d'un secteur qui nous est cher en protégeant un terrain voisin si près de notre premier fonds dominant ! » nous livre Françoise Bricault, secrétaire de l'organisme et membre fondatrice.

La préservation de cette propriété est particulièrement notable en raison de sa localisation au sein d'un noyau de conservation prioritaire, identifié par Corridor appalachien. En effet, ce terrain fait partie d'un grand bloc forestier non fragmenté, stratégiquement situé entre le massif des monts Sutton et celui du mont Orford. « La localisation géographique de cette propriété contribue directement à renforcer la connectivité entre les grandes forêts de la région » insiste Mme Bricault.

Localisé à proximité d'un petit sommet, ce terrain présente une topographie intéressante et inclut plusieurs affleurements rocheux. Une érablière sucrière à feuillus tolérants en occupe toute la superficie et abrite des plantes désignées vulnérables à la récolte dont l'adiante du Canada, la matteucie fougère-à-l'autruche et l'asaret du Canada. Les biologistes de Corridor appalachien y ont également découvert la salamandre sombre du Nord dans l'un des petits ruisseaux qui traversent la propriété.

Une deuxième section du « Marécage Millington » protégée !

Dans la dernière édition, nous soulignons la protection d'une première partie de ce milieu fragile. Et voici que, l'automne dernier, 52 ha de terrain protégé s'y sont ajoutés grâce à une servitude de conservation envers CVS.

Le « Marécage Millington », situé dans la municipalité d'Austin, est constitué en grande partie d'une tourbière. Les tourbières sont des milieux naturels rares et en régression dans le sud du Québec. Au moins 80 % de celles que l'on retrouve dans la plaine du Saint-Laurent auraient été perturbées d'une façon ou d'une autre depuis la colonisation. Les écosystèmes tourbeux sont très rares dans la région appalachienne (couvrant à peine 1 % du territoire) et abritent un grand nombre d'espèces spécifiques à ces habitats exceptionnels. Ainsi, leur protection est prioritaire dans la préservation de la biodiversité.

Ce terrain, traversé par le ruisseau Powell et abritant un grand étang créé par un barrage de castors, présente une diversité de milieux humides et

d'habitats boisés. On y retrouve notamment la salamandre sombre du Nord et la grenouille des marais, ainsi que l'ail des bois et plusieurs espèces de plantes désignées vulnérables à la récolte au Québec.

« Il aura fallu faire preuve de persévérance et d'ardeur pour que 91 ha de ce milieu exceptionnel soient protégés à tout jamais. Rarement un projet de conservation n'aura mobilisé autant d'énergie et de collaboration, mais ça en valait la peine ! Merci à tous ceux qui y ont été impliqués, à commencer par CVS et le propriétaire, M. Lafrenais. » Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien, poursuit en remerciant également toute son équipe ainsi que les partenaires financiers, dont le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Conservation de la nature Canada via le Fonds pour la conservation des aires naturelles du gouvernement du Canada, la Fondation de la faune du Québec, la municipalité d'Austin et Memphrémagog Conservation inc.



LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS (suite)

Près de 300 ha protégés pour la Fiducie foncière du mont Pinnacle !

Une servitude de conservation, donnée par Denise Comtois et Louis-André Rivard, vient ajouter 15 ha à la superficie déjà protégée par la Fiducie foncière du mont Pinnacle (FFMP). Ce projet porte ainsi à près de 300 le nombre d'hectares dorénavant protégés en périphérie du mont Pinnacle.



Danielle Dansereau, Mélanie Lelièvre, Denise Comtois et Louis-André Rivard

« Quand nous en avons fait l'acquisition en 2004, nous avons réalisé à quel point c'était un privilège d'occuper ce terrain magnifique, dans un environnement aussi naturel et intact », nous livre le couple. En effet, la propriété est localisée dans un secteur qui présente une richesse écologique extraordinaire. Sise sur le flan sud du mont Pinnacle, cette propriété est adjacente à un terrain déjà protégé

par FFMP et se situe à proximité d'écosystèmes forestiers exceptionnels,

refuges d'espèces végétales en situation précaire.

« Nous avons tout de suite été très reconnaissants envers ceux qui, avant notre arrivée, se sont battus pour protéger cette belle et unique montagne », poursuit le couple en soulignant le travail de FFMP. Sa présidente, Danielle Dansereau, précise que l'organisme « existe depuis 21 ans; nous sommes partis d'une vision portée par un petit groupe de citoyens déterminés à se donner les outils pour protéger le patrimoine naturel, source de vie, refuge de mystère, de rêve et de liberté. »

Dans cet esprit, concluent les donateurs, « nous sommes fiers d'ajouter notre petite contribution à cet effort collectif, de protéger une partie importante de notre propriété. Nous l'avons fait pour nous, mais surtout pour nos enfants, nos petits-enfants et leurs enfants et petits-enfants. À perpétuité. »

Ces derniers pourront retrouver sur le terrain des trésors écologiques incluant la gentiane close, une plante herbacée en péril. Étant donné sa rareté, il est primordial d'assurer sa protection et celle de son habitat. Il en est de même pour la salamandre pourpre et la salamandre sombre du Nord, également découvertes sur la propriété.

Protéger le ruisseau, une cascade à la fois !

Le ruisseau Ruitier est un cours d'eau magnifique qui donne son nom à une vallée nichée au cœur du massif des monts Sutton, dans la municipalité du Canton de Potton. Il prend sa source à même les terres protégées de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes et coule avec vigueur jusqu'à la rivière Missisquoi, près des frontières américaines.

« Ce ruisseau est un important corridor naturel qui permet à la faune de se nourrir et se déplacer » précise Stansje Plantenga, qui a co-fondé la Fiducie foncière de la vallée Ruitier (FFVR) en plus d'en assumer la présidence pendant plus de 15 ans. Celle qui a repris le flambeau à la tête de la FFVR, Marie-Claire Planet, ressent elle aussi une appartenance au ruisseau Ruitier. Elle et son mari Daniel Sultan possèdent une propriété bucolique en



Daniel Sultan, Guy Langevin, Marie-Claire Planet et Stansje Plantenga

bordure du cours d'eau. Afin de concrétiser la mission de conservation si chère à leurs cœurs, le couple Planet-Sultan a fait don d'une servitude de conservation sur une partie de leur propriété.

Ce terrain revêt une importance stratégique car le ruisseau Ruitier abrite de nombreuses salamandres, dont la salamandre pourpre (désignée vulnérable au Québec et menacée au Canada) et la salamandre sombre du Nord.

Mme Planet nous rappelle que « ce petit terrain aujourd'hui protégé est un trait d'union entre la réserve naturelle des Montagnes-Vertes et la FFVR. Il protège un petit bout du ruisseau et ses berges. Si tous les propriétaires de la vallée (les grands et les petits comme nous) décident de s'y mettre, alors les eaux du ruisseau resteront claires à jamais. »

INITIATIVES EN CONSERVATION

Foresterie et conservation : une première servitude et un prix !

En 2010, Corridor appalachien accueillait 150 participants des secteurs forestier et de la conservation à un colloque portant sur la conciliation entre ces deux domaines qui semblaient autrefois antagonistes. Des suites de l'événement, un comité de réflexion s'est penché sur le développement d'outils alliant la protection des milieux naturels en terres privées et la foresterie durable.



Représentants de Bois Champigny, Conservation de la nature Canada, Corridor appalachien et Memphrémagog Conservation Inc. à l'annonce de la 1ère servitude de conservation forestière au Québec

Un de ces outils est la servitude de conservation forestière, liant à perpétuité un organisme de conservation et un forestier privé. Conservant son titre de propriété, ce dernier peut continuer à y effectuer des activités forestières selon des modalités convenues d'un commun accord, tout en assurant la protection à long terme des caractéristiques naturelles sensibles de sa terre.

En 2012, une étape importante se concrétisait : Conservation de la nature Canada (CNC) signait avec la compagnie forestière Bois Champigny Inc. la

toute première servitude de conservation forestière au Québec. « Nous nous réjouissons de la collaboration entre forestiers et organismes de conservation pour la poursuite d'objectifs communs: la pérennité du couvert forestier et la protection des attributs et bénéfices de la forêt pour la communauté. Nous croyons sincèrement que la servitude de conservation permettra de maintenir des corridors naturels essentiels pour la biodiversité » explique Réjean Champigny de Bois Champigny Inc.

« Nous travaillons, avec CNC et les membres affiliés, à l'établissement d'un réseau écologique fonctionnel sur le territoire, et cette propriété de 500 ha BoisChampigny sur le mont Chagnon en est une pièce clé », affirme Mélanie Lelièvre de Corridor appalachien. « En offrant notre soutien technique et financier à ce premier projet de servitude de conservation forestière, nous contribuons à la concrétisation du modèle auquel nous tenons chèrement; celui de concilier la conservation et l'exploitation durable des ressources, et ce, pour toujours ».

C'est pour ses efforts envers la conciliation entre conservation et foresterie que Corridor appalachien a gagné en 2012 le prix d'Excellence en environnement (Cantons-de-l'Est) dans la catégorie « Groupe environnemental et organisme à but non-lucratif ».

Stéphanie Beaudoin, coordonatrice des relations avec le milieu et Caroline Daguet, biologiste



UN MEMBRE AFFILIÉ À L'HONNEUR : Conservation des vallons de la Serpentine

Le ruisseau de la Serpentine, qui ondule au pied des monts Chagnon et Place, ne portait pas de nom avant 2006. Cette année-là, autour de ses rives se sont regroupés des propriétaires terriens qui voulaient le protéger.

En raison des méandres du ruisseau, de la présence de roches serpentines et de tortues du même nom, il était de mise de le baptiser ainsi. Ces citoyens ont formé l'organisme Conservation des vallons de la Serpentine (CVS), dont la mission est de protéger le bassin versant du ruisseau tributaire de la rivière Missisquoi Nord, incluant ainsi dans son territoire d'action les municipalités d'Eastman, de Bolton-Est et d'Austin. Grâce à la collaboration de propriétaires fonciers et de Corridor appalachien, CVS a depuis protégé à perpétuité 212 hectares de terres privées dans ce secteur.



L'organisme est bien actif depuis sa création, et l'année 2012 s'est avérée des plus occupées (voir articles en page 2). « Tous les projets complétés témoignent de l'implication active et généreuse des membres de CVS », souligne son président Giuseppe (Joe) Marino.

« Françoise Bricault, secrétaire-trésorière, s'est tout particulièrement impliquée en suivant activement chacun des dossiers à travers son rôle de point de contact avec Corridor appalachien. Malgré la charge de travail significative pour les bénévoles, le sentiment de voir s'accomplir de tels projets est enlevé. Nous sommes fiers du travail accompli ! »

Le C.A. et la donatrice du 1er fonds dominant de CVS

NOUVELLES EN BREF

Trois zones critiques pour les tortues identifiées sur la route 245

L'été dernier, en parcourant régulièrement la route 245 d'Eastman à Bolton-Est, l'ampleur de la mortalité routière des tortues en période de ponte (mai à juillet) a été mise en lumière. En effet, bénévoles et membres de l'équipe de Corridor appalachien ont répertorié la présence de plusieurs tortues écrasées, ainsi que de quelques-unes se risquant à traverser la route. Grâce aux données compilées, trois sections du chemin ont été identifiées comme critiques; cette information a été présentée au ministère des Ressources naturelles



Tortue Serpentine

ainsi qu'au ministère des Transports, qui pourront l'intégrer dans la planification de leurs activités respectives. Afin d'affiner les résultats de l'étude, une deuxième phase sera entamée dès ce printemps, et nous

sollicitons votre collaboration ! Les bénévoles sont appelés à parcourir les routes qui longent la rivière Missisquoi Nord (à pied, à vélo ou en voiture) et à compiler leurs observations de tortues sur une fiche facile à utiliser. Si vous désirez nous soutenir dans ce projet, veuillez contacter Clément Robidoux:

clement.robidoux@corridorappalachien.ca

Nous tenons à remercier les bénévoles qui se sont impliqués l'an dernier et nous rappelons que s'il vous est impossible de participer au projet, vous pouvez tout de même nous communiquer vos observations relatives aux tortues. Chaque information compte !

Nouveaux locaux

L'équipe de Corridor appalachien travaille désormais depuis de nouveaux bureaux situés à Eastman, à proximité de la rivière Missisquoi Nord et de la sortie 106 de l'autoroute 10. Nous comptons aussi deux nouveaux membres à notre équipe : Michel Fournier, conseiller en projets de conservation, et Vincent Fréchette, géomaticien. Nous leur souhaitons bienvenue à bord ! Venez rencontrer l'équipe à nos portes ouvertes le 22 mai dès 16 h !



FAITES FRUCTIFIER VOS ESPÈCES !

Dons en actions



Depuis 2006, les gouvernements fédéral et provincial vous accordent un avantage fiscal important si vous faites un don de titres à un organisme de bienfaisance: le gain en capital des actions est complètement exempté d'impôt ! Vous augmentez ainsi de façon importante votre contribution finale à la cause qui vous tient à cœur et obtenez en plus un reçu équivalant à la juste valeur marchande de vos titres au moment du don. Il est suggéré de tenir compte de votre situation personnelle afin de déterminer quels titres choisir pour faire un don de bienfaisance, à quel moment et par quel moyen. Il est également recommandé de discuter des options avec un conseiller en planification financière.

❶ Les titres cotés en bourse comprennent notamment les actions, les obligations et les fonds communs de placement.

GROS PLAN SUR UNE ESPÈCE EN PÉRIL : La paruline du Canada

La paruline du Canada est un petit oiseau chanteur que l'on reconnaît à sa gorge et sa poitrine d'un jaune vif qui contraste avec le gris bleuté de son dos, ses ailes et sa tête. De fins cercles jaunes entourent ses yeux et des bandes noires traversent la poitrine du mâle pour former un collier bien visible.

Environ 80 % de l'aire de reproduction de l'espèce se retrouve au Canada, principalement en Ontario, au Québec et dans les maritimes. Cette paruline parcourt des milliers de kilomètres pour passer l'hiver en Amérique du Sud. L'été, dans nos forêts, ce petit oiseau construit son nid au sol dans des fougères, des branches, des buissons denses ou des racines d'arbres tombés. Il se nourrit surtout d'insectes volants et d'araignées.

On peut l'observer dans les peuplements d'érable rouge ou de thuya, ainsi que dans les marécages de conifères dominés par l'épinette noire et le mélèze, situés près des lacs, des rivières ou des ruisseaux. Localement, la paruline du Canada est présente dans la tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford ainsi que dans les environs de Bolton-Est.

Cette espèce a subi un déclin vertigineux au Canada, soit une diminution de 85 % des populations entre 1968 et 2007, et c'est pourquoi elle est maintenant désignée « menacée ». Les pratiques forestières qui réduisent l'étage arbustif, l'assèchement des forêts marécageuses pour l'expansion urbaine et la transformation des terres agricoles sont des facteurs qui réduisent et dégradent son habitat de façon significative.

Aidez la paruline du Canada en inscrivant vos observations de l'espèce sur le formulaire disponible au www.corridorappalachien.ca. Il vous suffit de cliquer sur « Vos observations » dans l'onglet Biodiversité. Vous pouvez y joindre une photo pour appuyer votre observation ou pour obtenir une confirmation par un biologiste. Si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre pour favoriser la protection de l'habitat de la paruline, contactez-nous !



CALENDRIER

14 février au 7 mars 2013: FONDATION DE LA FAUNE, Encan faune et nature 2013. www.fondationdelafaune.qc.ca/encan

20 avril 2013: SENTIERS DE L'ESTRIE, Atelier : application cartographiques GPS vs Google Earth, Sherbrooke (819) 864-6314.

27 avril 2013: SENTIERS DE L'ESTRIE, Atelier : aménagement et entretien de sentier pédestre, Stoke, (819)-571-4349.

22 mai 2013: CORRIDOR APPALACHIEN, Journée portes ouvertes, 16h à 18h, Eastman, (450) 297-1145.

25 mai 2013: PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON (PENS), Corvée d'entretien de sentiers, www.parc Sutton.com

12 juin 2013: SENTIERS DE L'ESTRIE, Traversée de la zone Écho, (819) 846-1135 (appeler les lundis soirs).

12 juillet 2013: CORRIDOR APPALACHIEN, Conférence *La conservation des milieux naturels: un modèle de développement ou de contre développement ?*, Canton de Potton, (450) 292-3313.

15 septembre 2013: La RanDONnée, 2^e édition, Canton de Potton.

Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui œuvre à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches (sud-ouest des Cantons-de-l'Est), en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

Visitez notre site Internet : www.corridorappalachien.ca

Corridor appalachien, 37, rue des Pins Sud
Eastman (Québec) JOE 1P0

Tél.: (450) 297-1145 • info@corridorappalachien.ca

ISSN 1708-1645 • Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et
Bibliothèque et Archives nationales Québec

Corridor appalachien bénéficie du soutien financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement, du Fonds pour la conservation des aires naturelles (via Conservation de la nature Canada), d'Emploi été Canada et du Programme de stages en sciences et en technologie, mais aussi d'Open Space Conservancy, Inc., un affilié d'Open Space Institute, de la Fondation de la faune du Québec, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (dans le cadre du programme Partenaires pour la nature), du ministère des Ressources naturelles du Québec, de la Conférence régionale des élus de l'Estrie ainsi que de celle de la Montérégie Est, de la Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi et de plusieurs fondations privées.